

SALARIÉS, VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ?

QUEL EST VOTRE BESOIN ?

FAIRE LE POINT

- sur votre situation professionnelle
- sur vos compétences
- sur la faisabilité de votre projet

1

DÉFINIR VOTRE PROJET

- connaître et valoriser vos compétences
- définir votre projet d'orientation ou d'évolution
- valider ce projet par des enquêtes métiers / stages

2

ENVISAGER LA SUITE

- concrétiser votre projet
- identifier les ressources (formation, VAE...)
- sécuriser votre parcours (financement, vos droits, mobilité...)

3

DISPOSITIF GRATUIT
CONFIDENTIEL
INDIVIDUALISÉ

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

0800 949 149

www.avenir-actifs.fr



**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

JEUNES DE 16 À 25 ANS

02 40 42 96 76

mission@ml-guerande.fr



Mission Locale
de la Presqu'île
Guérandaise

ET POUR LE FINANCEMENT

(salaire, frais de
formation, frais annexes)

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Pays
de la Loire

02 40 20 28 00

www.transitionspro-pdl.fr

Et/ou

**L'INTERLOCUTEUR RH
DE VOTRE ENTREPRISE**

CADRES & JEUNES DIPLÔMÉS

apecpaysdelaloire@apec.fr



A apec

SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

02 40 08 07 07

cepsalarie@capemploi44.fr



**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien